



16 décembre 2010

UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS-QUE CHOISIR de NANCY et Environs

COMMUNIQUE

Libération du marché de l'énergie : les désolants constats de l'examen des litiges des consommateurs de Meurthe et Moselle et de la Meuse

Alors que le secteur de l'énergie représente 15 % des litiges qu'elle traite, l'UFC-Que Choisir de Nancy et environs rend publique aujourd'hui le résultat de trois ans de libéralisme du marché de l'énergie. L'association a géré de septembre 2007 à ce jour plus de 680 dossiers. Les constats réalisés sont accablants pour tous les intervenants de cette filière.

Une société se détache. Il s'agit de GDF pour 540 dossiers !

Nous dénonçons un mépris du consommateur dans tous les domaines. Les consommateurs sont victimes :

- De facturations fantaisistes.
- De présence de plusieurs index de consommation différents sur la même facture et de coefficient de conversion faux.
- De comptes Internet ne reflétant pas les factures papier reçues.
- De « disparition » de paiements, pourtant débités des comptes bancaires.
- De modifications informatiques des montants des chèques envoyés.
- De périodes de facturation inexactes.
- D'histogrammes de consommation différents selon le recto ou le verso des factures.
- De coupures abusives.

Cette longue liste s'ajoute à d'autres griefs comme le démarchage agressif de GDF en 2008, ou des surfacturations dans les prélèvements automatiques !

Nous avons recensé 17 cas emblématiques qui sont en ligne sur notre site www.ufcnancy.org dans la rubrique « à bout de patience ».

Nous notons avec colère que la situation se dégrade année après année. Les dérives constatées génèrent des mécontentements d'une ampleur jamais vue depuis la création en 1979 de l'association.

Nous dénonçons le libéralisme échevelé qui entoure ce secteur d'activité.

Nous regrettons la marche forcée pour tenter d'imposer les compteurs Linky dits « intelligents » et déplorons que la loi NOME fasse la part belle aux fournisseurs d'énergie avec des hausses considérables à venir.

Pour permettre aux consommateurs de vérifier leurs factures, nous mettons en ligne deux outils de vérification qui permettront de vérifier que les fournisseurs ne se sont pas trompés...

Et nous appelons les consommateurs à la plus grande vigilance

Nous étions hostiles à cette soi-disant avancée qu'était l'ouverture du marché de l'énergie. Nous sommes encore plus déterminés à faire respecter les droits des consommateurs. Les pratiques scandaleuses constatées doivent cesser.

CONTACT PRESSE : 03 83 85 51 95